



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 19 décembre 2018 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 13 décembre 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Nadine Constantino, Manuel Pottier (après 21h), Hervé Noël, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau (jusqu'à 20h40), Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Serge Nilly, Marc Duhamel.

Pouvoirs :

Pascale Douineau a donné pouvoir à Cécile Peltier
Eric Alagon a donné pouvoir à Pierrick Le Guirrinec
Daniel Le Bras a donné pouvoir à Gérard Jambou
Marie-Louise Cornou a donné pouvoir à Michaël Quernez
Manuel Pottier a donné pouvoir à Michel Forget (jusqu'à 21h)
David Le Doussal a donné pouvoir à Christophe Couic
Stéphanie Mingant, a donné pouvoir à Géraldine Guet
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger (à partir de 20h40)
Cindy Le Hen a donné pouvoir à Isabelle Baltus
Brigitte Conan a donné pouvoir à Danièle Kha
Yvette Bouguen a donné pouvoir à Martine Brézac
Soizig Cordroc'h a donné pouvoir à Alain Kerhervé

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

5. APPELLATION DU CARREFOUR DE LA RUE DE MELLAC

Exposé :

Une étude urbaine et paysagère réalisée en 2014 sur la haute-ville a permis de démontrer que la requalification du carrefour rue de Mellac / rue Thiers / rue de Pont-Aven / rue du Couëdic permettrait de redynamiser l'entrée principale du quartier.

Lors des travaux de requalification du carrefour opérés dernièrement, les transformations ont permis de conforter les usages de cette entrée historique de la Haute Ville en la valorisant d'un point de vue urbain et paysager.

Proposition :

Afin de renforcer son identité, il est proposé au Conseil municipal de dénommer cet espace :
Place Arthur COURTIER

Avis favorable de la commission « politique de la ville et environnement » du 6 décembre 2018

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Le MAIRE,
Michael QUERNEZ.

